



BULLETIN D'INFORMATION ISPB

Avril/Mai 2014

A vos agendas

Pensez à noter ces dates.

Prochaine(s) réunion(s) :

- ✚ Commission de pédagogie : le 23 juin à 10 h
- ✚ Conseil de l'ISPB : 2 juillet à 17 h
- ✚ A retenir : visite des auditeurs CIDPHARMEF : du 2 au 6 juin
- ✚ 25 ans de l'ISPB : 11 et 12 juin (voir programme des conférences dans l'article de ce bulletin)
- ✚ Participation de l'ISPB à la fête de la science 2014 les 1^{er} et 2 octobre

La Commission de pédagogie s'est réunie le 26 mai. Le CR sera mis prochainement sur le site de l'ISPB (rubrique intranet).

Pour le bulletin

Si vous avez des informations à mettre dans le bulletin, n'hésitez pas à contacter Marie-Anne Bellot qui gère maintenant ce bulletin



Les 25 ans de l'ISPB



A l'occasion des 25 ans de l'ISPB-faculté de Pharmacie de Lyon, vous êtes conviés **le jeudi 12 juin** prochain à deux cycles de conférences :

- des conférences scientifiques de 14h à 17h45
- des conférences grand public de 18h à 19h30.

Les conférences auront lieu dans **l'amphithéâtre C du Bâtiment Cier** sur le site de Rockefeller.

Conférences scientifiques

14h - Gilles Favre

Professeur de biochimie moléculaire et médicale,
Faculté de pharmacie de Toulouse, Université de Toulouse III Paul Sabatier, Institut Claudius Regaud
Centre de recherche en cancérologie de Toulouse, INSERM U 1037

"Quel avenir pour les thérapies ciblant la voie des MAP kinase en cancérologie ?"

15h Jean-Michel Scherrmann

Professeur de pharmacocinétique
Faculté de pharmacie, Université Paris Descartes, AP-HP
Laboratoire "Variabilité de réponses aux psychotropes", INSERM U1144

"Le passage cérébral des médicaments et des drogues"

16h – Pause café

16h20 - Ahcène Boumendjel

Professeur de chimie organique et médicinale
Faculté de Pharmacie, Université Grenoble Alpes,
Département de Pharmacochimie Moléculaire, CNRS UMR 5063

"Faire des médicaments à partir de substances naturelles: le cas de l'arbre à tramadol"

Conférences "grand public"

18h - Alain Puisieux

Professeur de biochimie
ISPB- faculté de Pharmacie de Lyon, Université Claude Bernard Lyon 1, Centre Léon Bérard
Centre de Recherche en Cancérologie de Lyon, INSERM, CNRS

"25 ans de progrès dans la recherche de médicaments anticancéreux"

18h25 - Hatem Fessi

Professeur de galénique
ISPB- faculté de Pharmacie de Lyon, Université Claude Bernard Lyon 1
Laboratoire d'Automatisme et de Génie des Procédés, CNRS

"25 ans de progrès dans la recherche de nouvelles formes galéniques de médicaments"

18h50 - Luc Zimmer

Professeur de pharmacologie
ISPB- faculté de Pharmacie de Lyon, Université Claude Bernard Lyon 1, Hospices Civils de Lyon
Centre de Recherche en Neurosciences de Lyon, INSERM, CNRS

"25 ans de progrès dans la recherche en médicaments du cerveau"



Journée scientifique – Plateforme IVTV (Ingénierie et Vieillessement des Tissus Vivants)

Une journée scientifique aura lieu le 23 juin de 10h45 à 17h pour présenter les travaux menés au sein de la plateforme IVTV (Ingénierie et Vieillessement des Tissus Vivants).

Cette journée ouverte à tous sera composée d'exposés de jeunes chercheurs (voir programme joint) et de posters.

Le repas sera gratuit mais pour des raisons d'organisation merci d'envoyer avant le 1er juin un mail à catherine.bosser@ec-lyon.fr si vous souhaitez participer au repas du midi.

Programme

10h45-11h : Introduction

Séance 1 : 11h-12h

- ✚ Laurianne Imbert : Effet de l'ostéogénèse imparfaite sur le comportement mécanique du tissu osseux (ECL, ENSMSE, CNRS) 20min
- ✚ Angèle Cortial : Développement de nouveaux vecteurs pour l'adressage d'actifs à travers la peau (UCBL, CIRI) 20min
- ✚ Jean Charles Auregan : La peau un marqueur du comportement mécanique de l'os trabéculaire arthrosique ou ostéoporotique (ECL, Paris diderot, CNRS) 10min
- ✚ Laura Juignet : Développement d'une culture 3D d'ostéoblastes dans des conditions de perfusions (UJM) 10min

Repas

Séance 2 : 13h30-14h30

- ✚ Magali Cruel : Effet des contraintes mécaniques sur la réponse des CSM pour une application d'ingénierie osseuse (ECL, Paris Diderot, CNRS) 20 min
- ✚ Simon Tupin : Microscopie confocale et caractérisation mécanique de la peau artificielle. (ENISE, BASF, CNRS) 20 min
- ✚ Alicia Salerno : Etude du profil de pénétration cutanée d'un toxique organosphosphoré et d'actif décontaminant par microspectroscopie Raman (UCBL) 10min
- ✚ Aurélie Levillain : Influence de l'arthrose sur les propriétés mécaniques et microstructurales des ménisques (ECL, Vetagrosup, CNRS) 10min

Séance Poster : 14h30-15h30

Séance 3 : 15h30-16h40

- ✚ Juliette Jamart : Effet de la température sur la structure et les propriétés mécaniques du cheveu humain (ENISE, CNRS, Calor) 20min
- ✚ Laure Mathevon : Les changements de l'échostructure et de la raideur musculaire par sonoélastométrie après injection de toxine botulinique sur un muscle spastique (UJM, CHU Saint-Etienne) 10min
- ✚ Charles Jayyosi : Caractérisation et modélisation du comportement à rupture des tissus hépatiques humains pour la prédiction des risques de lésions du foie. (IFSTTAR, UCBL) 20min
- ✚ Kelig Pernelle : Effet de la microstructure humaine et des contraintes mécaniques sur la réponse des ostéoclastes (ECL, ENSL, CNRS) 20min



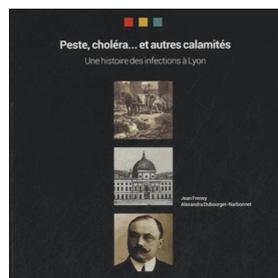
Une étudiante de l'ISPB Major du concours national de l'internat en pharmacie



Camille Kolenda, étudiante en 5^{ème} année d'étude de Pharmacie s'est illustrée par son classement au concours d'internat : première parmi plus de 1 000 candidats de l'ensemble des facultés de Pharmacie de France. Cette étudiante se distingue par son brillant cursus, mais également par son engagement étudiant, notamment par sa participation à la création du Tutorat Santé lors de la mise en place de la PACES.

L'ISPB est très fier de cette étudiante et de l'équipe pédagogique qui a œuvré pour ce beau classement ainsi que celui de nombreux autres de ses étudiants.

Parution d'un nouvel ouvrage de Monsieur FRENEY



« Peste, choléra... et autres calamités, une histoire des infections à Lyon » Editions EMCC

Au cours de son histoire, Lyon a été victime des mêmes épidémies que le reste de la France : peste, paludisme, typhoïde, lèpre, vérole, variole, choléra, tuberculose. La situation de la ville, à la confluence de deux fleuves, le nombre et l'entassement des habitants, le va-et-vient de voyageurs, ainsi que la saleté des rues et places fréquemment rapportée par les chroniqueurs ont constitué à certaines époques des éléments d'amplification de ces infections.

Afin de lutter contre ces fléaux, la ville a souvent été pionnière dans la mise en place de structures sanitaires, par exemple en construisant – dès 542, dit la légende – le premier "hôpital" recensé dans notre pays, ou en créant, dès la fin du XVI^{ème} siècle, un "bureau de santé". Pendant longtemps, les hôpitaux lyonnais, comme l'Hôtel-Dieu et la Charité, constituèrent même une référence en France.

De Jean-Baptiste Goiffon à la famille Mérieux en passant par Claude Bourgelat, Antonin Poncet ou Jules Courmont... de nombreuses personnalités se sont illustrées au cours des siècles en vue de lutter contre ces infections, y compris certains des premiers magistrats de la ville, tels Gabriel Prunelle, Jean-François Terme, Antoine Gailleton ou Victor Augagneur, tous également médecins, ou, naturellement, Édouard Herriot.

Évoquer cette histoire des épidémies, les lieux qui en témoignent, les hommes qui l'ont incarnée ainsi que les moyens mis en œuvre, pendant deux millénaires, par les autorités, les médecins et les habitants de Lyon pour combattre ces différentes infections : telle est l'ambition de l'ouvrage *Peste, choléra... et autres calamités*.

Richement illustré, rédigé à l'intention d'un large public, l'ouvrage s'accompagne de trois plans permettant de situer, au sein de la ville, les principaux lieux de mémoire de cette passionnante et trop souvent méconnue histoire des infections.

Relevé de décision du conseil du 22 mai 2014

Point abordé	Décision(s) prise(s)	Suite(s) à donner et/ou date d'effet
1- Validation du compte-rendu du conseil du 7 avril 2014	Adopté sans modifications	A diffuser sur le site intranet ISPB
2- Changements dans des DU	DU orthopédie : G.Aulagner et D.Hartmann remplacent J.Bardon en tant que responsables DU réactualisation en pratique officinale : ouverture à la formation initiale et adoption du tarif pour la formation initiale (800 Euros) et changement de responsable : V.Siranyan et L. Zimmer	A transmettre au CEVU
3- Charte éthique de la CIDPHARMEF	Adoptée pour un an : document provisoire à améliorer	A diffuser au sein de l'ISPB
4- Cellule Fraude et Plagiat	Présentation du travail effectué. Un groupe restreint composé de Thierry Lomberget (responsable), Stéphanie Briançon, Stéphanie Sentis, Hans Spath, Marie Aimée Dronne, Lars Jordheim et étudiants de 2A et 3A fera des propositions pratiques pour la prochaine session d'examens	A diffuser sur le site de l'ISPB
5- Modifications du M1 du master ISM	Présentation par le responsable du Master Emmanuel Perrin. Modifications du parcours 2 du M1 pour donner une orientation « Ingénierie biomédicale » et promouvoir l'orientation des étudiants en M2 dans ce domaine Adoptées	A transmettre au CEVU
6- Modalités de Contrôle des Connaissances 2013-2014	Dossier très important du fait de la mise en place de la 5 ^{ème} année à partir de la rentrée 2014-2015. Adoptées avec quelques modifications par rapport au document transmis	A transmettre au CEVU
7- Informations générales et questions diverses	Très bons résultats au concours d'internat des étudiants de l'ISPB	



Charte de l'Ethique des Facultés de Pharmacie



**Conférence Internationale des Doyens des Facultés de Pharmacie
d'Expression Française (CIDPHARMEF)**

XIII^{ème} réunion - Tours – 28 avril 2014

Adoptée au Conseil de l'ISPB le 22 mai 2014

- ✚ 1- Toutes les Facultés des sciences de la santé, dont celles de Pharmacie, fondent l'ensemble de leurs activités sur les valeurs de respect de la dignité de la personne humaine et de solidarité;
- ✚ 2- Chaque Faculté de Pharmacie se conforme aux textes législatifs et réglementaires en vigueur dans sa communauté nationale;
- ✚ 3- Les critères de sélection des personnes ressources sont les compétences professionnelles spécifiques à chaque fonction sur des critères et selon des méthodes équitables et transparentes, sans discrimination liée à l'origine ethnique, au sexe, à l'âge, à l'appartenance socio-économique, politique ou religieuse;
- ✚ 4- L'admission et les évaluations durant les études à la Faculté de Pharmacie se font sur des critères et selon des méthodes équitables, sans discrimination liée à l'origine ethnique, au sexe, à l'appartenance socioéconomique, politique ou religieuse;
- ✚ 5- La Faculté de Pharmacie assure à tous les étudiants en formation initiale et à tous les praticiens en formation continue l'équité de l'accès aux moyens d'apprentissage dans le respect des objectifs fixés, en optimisant les moyens dont elle dispose;
- ✚ 6- L'objectif des Facultés de Pharmacie est de former des pharmaciens responsables, Hommes de Sciences à l'écoute et au service d'une population dans son parcours de soin à l'échelle individuelle et collective;
- ✚ 7- Chaque Faculté de Pharmacie a un programme de formation explicite à l'éthique pharmaceutique, en formation initiale et continue ;
- ✚ 8- Les Facultés de Pharmacie assurent l'évaluation de leurs activités et s'engagent dans un processus d'amélioration continue
- ✚ 9- Les relations entre les enseignants, les personnels et les étudiants sont basées sur le respect mutuel;
- ✚ 10- Le but de la recherche conduite par les Faculté de Pharmacie est la production de savoirs pour le bénéfice individuel et collectif, dans le respect de la personne humaine, des animaux et de l'environnement ;
- ✚ 11- L'ensemble des activités des facultés de Pharmacie doivent se baser sur le respect du patient et du secret professionnel;
- ✚ 12- Le plagiat et la tricherie sont incompatibles avec les valeurs revendiquées par les Facultés de Pharmacie;
- ✚ 13- La coopération en matière d'enseignement et de recherche est mise en oeuvre avec des institutions de pays pouvant avoir des niveaux de développement différents.
- ✚ 14- Dans ses divers partenariats, chaque Faculté de Pharmacie conserve son indépendance.

Cette charte a été adoptée pour un an, le temps d'avoir vos retours et propositions d'amélioration, qui seront soumis au congrès de la CIDPHARMEF au printemps 2015.